

GESTION TECHNIQUE D'UN PATRIMOINE IMMOBILIER- PROPRIETAIRE

Cette formation développe les systèmes de gestion de la maintenance pour un propriétaire d'un patrimoine existant, d'un bâtiment existant ou dès sa programmation.

Objectifs opérationnels

- Conduire et/ou réorganiser un système de gestion technique sur un patrimoine immobilier existant ou une installation neuve dès la programmation
- Choisir un mode de gestion et une stratégie de maintenance adaptés au patrimoine

Public Concerné

- Directeurs immobiliers
- Gestionnaires de patrimoine
- Asset managers
- Directeurs techniques
- Facilities managers
- Maîtres d'ouvrages
- Maîtres d'oeuvre et assistants à maîtres d'ouvrages

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Cycle de vie d'une construction

Coût global d'une construction

- Notions de base
- Exemples d'application

Enjeux de la gestion technique du patrimoine immobilier

- Enjeux économiques, techniques, sociaux, environnementaux, énergétiques et juridiques

Responsabilité du propriétaire

Responsabilités de l'exploitant

Méthodes de gestion technique immobilière

- Critères décisionnels de la politique de gestion technique immobilière : type de site et d'exploitation, qualité et continuité de fonctionnements attendus, réglementation, budget, etc.
- Stratégie et organisation de la gestion technique immobilière
- Modes de défaillance et leur criticité

Politique d'exploitation et de maintenance d'un patrimoine

- Modes et gammes de maintenance : préventif - systématique, préventif-prédictif, curatif et correctif.
- Choix du type de maintenance adaptée
- Périmètre et mode des prestations : internalisation ou externalisation
- Architecture d'un système de gestion de la maintenance
- Planification du GER (Gros Entretien et Renouvellement)
- Organisation des interventions

Optimisation de la gestion technique immobilière

- Définition des objectifs quantifiés en fonction des caractéristiques techniques du patrimoine et des types d'exploitation des bâtiments
- Pilotage et suivi des résultats
- Processus d'externalisation

Obligation de Conformité réglementaire

- Garantir la conformité initiale et en cours d'exploitation du patrimoine immobilier
- Obligations réglementaires de maintenance et de contrôle
- Prise en compte et prévention des risques dans l'organisation et lors d'interventions

Diagnostic de bâtiment

- Évaluation de l'état des bâtiments et de leur qualité
- Réalisation d'un diagnostic de bâtiment
- Définition et gestion du coût global

Optimisation de la durée de vie

Anticipation du vieillissement du patrimoine

Travaux de maintenance

- Planification des travaux
- Coût global : leviers d'action

Cette formation est également réalisable en présentiel.

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'apports théoriques, d'exercices d'application et d'échanges d'expérience.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont téléchargeables par l'apprenant sur la plate-forme de classe virtuelle lors de la formation.

MOYENS TECHNIQUES

La formation en classe virtuelle est réalisée en synchrone sur une plate-forme web et permet notamment la visualisation de tous les supports multimédias de l'intervenant, les échanges et l'interactivité au sein du groupe (webcam, micro, tchat, partages d'écran avec prise en main à distance...)

Les apprenants reçoivent par mail leur invitation à se connecter sur la plate-forme de Classe virtuelle de Ginger formation. Pour y participer, il est nécessaire qu'ils disposent d'un ordinateur muni d'une webcam et d'un micro et, connecté à internet en bonne réception.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et assistant maître d'ouvrage.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com